

Reconnaissance de l'Université de Moncton envers les autochtones

L'Université de Moncton reconnaît les terres sur lesquelles ses trois campus reposent.

Ces terres font partie du territoire traditionnel non cédé des Malécites et des Mi'kmaq. Ce territoire est visé par les traités de paix et d'amitié que les Malécites et les Mi'kmaq ont d'abord conclu avec la Couronne britannique en 1725. Les traités ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Malécites et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

Aujourd'hui, l'Université de Moncton est fière de se montrer solidaire avec les peuples autochtones et encourage fortement les discussions et les événements qui conscientisent notre communauté universitaire à leur histoire et leurs réalités. Un vent de reconnaissance souffle plus que jamais depuis la Commission de vérité et réconciliation et nous sommes ravis de participer activement à ce changement.

*Conseil des gouverneurs
Le 9 juin 2018*